



**Meilleure
solubilité tissulaire**



Tilosina Labiana

Solution injectable



Indiqué pour des maladies très fréquentes

- ✓ Indiqué pour la maladie respiratoire par bactéries et mycoplasmes
- ✓ Pour traiter l'arthrite à mycoplasmes
- ✓ **La tylosine n'est pas un antibiotique utilisé dans la médecine humaine, il est donc inclus dans la catégorie 1 du PRAN comme premier choix ou usage régulier**

Les avantages du tartrate de tylosine injectable

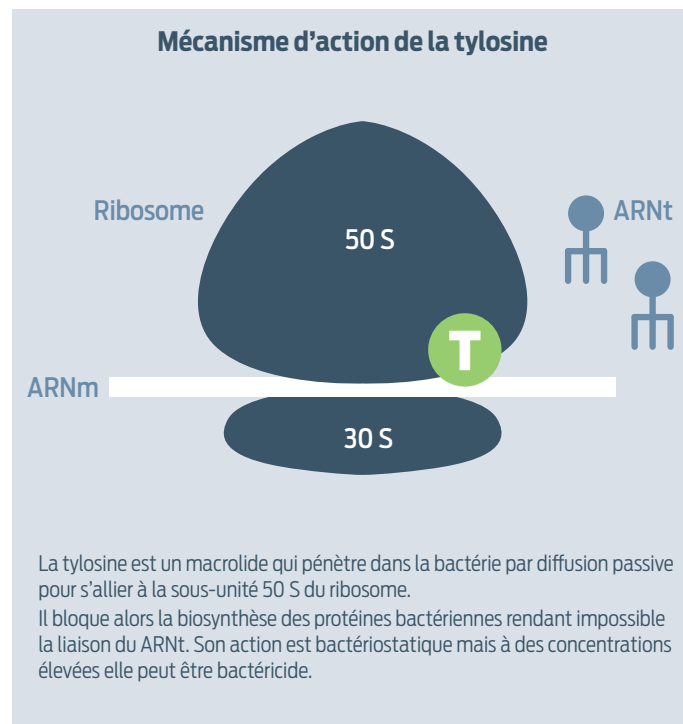
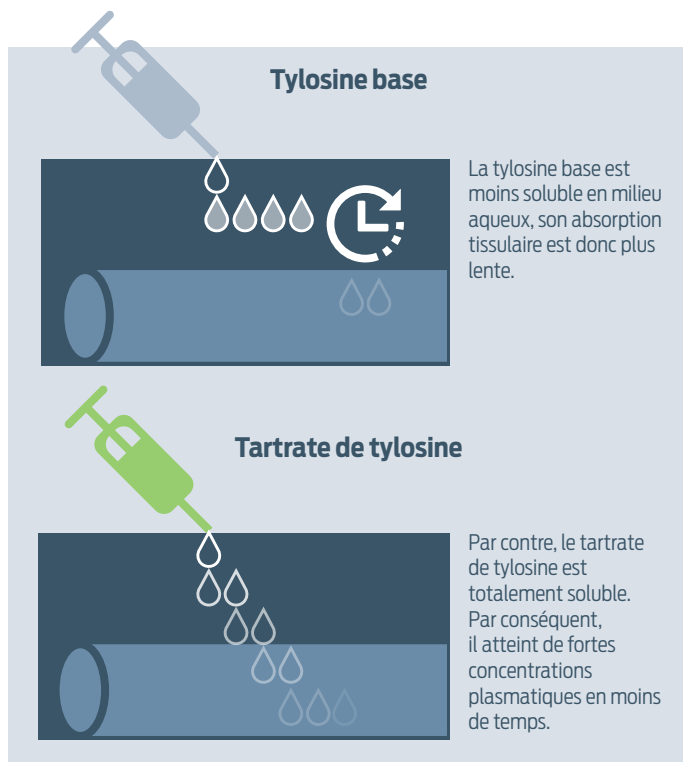
- ✓ Principe actif totalement soluble, par rapport aux tylosines bases qui le sont partiellement
- ✓ Meilleure absorption et atteinte plus rapide de niveaux plasmatiques élevés
- ✓ Le tartrate n'entraîne quasiment aucune douleur au point d'inoculation

Excellente qualité

- ✓ Avalisée par nos clients pour sa haute qualité
- ✓ Enregistré pour une utilisation jusqu'à 20 mg / kg de p.v. / jour pendant cinq jours consécutifs

LABIANA
toujours efficace

Tilosina Labiana Solution injectable



COMPOSITION PAR ML

Tylosine (tartrate)..... 200 mg
(équivalent à 200 mg de tylosine)

INDICATIONS

Porcins:

- Infections respiratoires causées par *Pasteurella multocida* ou *Mycoplasma hyopneumoniae*.
- Arthrite à mycoplasmes causée par *Mycoplasma hyosynoviae*.

POSOLOGIE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Porcins:

10-20 mg de tylosine/kg p.v./jour (équivalent à 0,5-1 ml /10 kg p.v./jour), pendant 5 jours consécutifs par voie intramusculaire profonde.

La durée du traitement ne doit pas dépasser 5 jours. Le poids des animaux doit être déterminé avec la plus grande précision possible afin d'éviter un dosage insuffisant.

Respecter un volume maximum de 5 ml par point d'injection.

Prévoir une distance suffisante entre les points d'injection quand plusieurs endroits d'administration sont nécessaires. Procéder à un léger massage du point d'injection.

TEMPS D'ATTENTE

Porcins:

Viande: 21 jours.

CONTRE-INDICATIONS

- Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue à la tylosine, à d'autres macrolides et/ou à tout excipient.
- Ne pas utiliser chez les animaux atteints d'insuffisance rénale et/ou hépatique.
- Ne pas utiliser chez les chevaux ou autres équidés pour lesquels l'injection de tylosine peut se révéler fatale.
- Ne pas utiliser en cas de suspicion de résistance croisée à d'autres macrolides.
- Ne pas administrer aux porcelets pesant moins de 3 kg, à moins de pouvoir procéder à une dosage d'une grande précision.

PRÉCAUTIONS ET EFFETS INDÉSIRABLES

Des réactions locales avec nécroses et hémorragies sont fréquentes.

Chez les porcs, peuvent survenir: œdème de la muqueuse rectale et de la vulve, prolapsus rectal, diarrhée, érythème et démangeaison sur l'ensemble de la peau.

PRÉSENTATIONS

Flacons de 100 et 250 ml.

Inscription n° 2669 ESP

Médicament délivré sur ordonnance vétérinaire.

Administration sous contrôle ou supervision du vétérinaire.

